

Date de convocation du conseil 25/06/2024

Date mise en ligne 11/07/2024

Nbre de membres en exercice: 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11

DELIB2024-31

Objet :

CANTINE SCOLAIRE

Tarifs 2024-2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux juillet à 19h30
Le Conseil Municipal, de la commune de FRETERIVE, dûment
convouqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Pré du Moulin
sous la présidence de Mme BUEVOZ Eve, Maire.

PRESENTS : BUEVOZ Eve - CARLE Patrick - BUEVOZ Guy - BRAEMS Patrice -
MONIN Eric - DI MASULLO Vincenza - VACHET Nadine - COLLIN Matthieu -
GRISARD Benoît - PAJEAN Baptiste - TUAL Hélène -

ABSENTS EXCUSES : DECOMBLE Aurore - AZNAG Rachid - NEPOTE-
VESINO Anne-Sophie

Elu secrétaire : COLLIN Matthieu

Mme le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de la cantine
scolaire au 1er septembre 2024 et de reconduire les tarifs de l'année
dernière, comme suit :

- QF de 0 à 799 4,85 €
- QF de 800 à 1399 5.40€
- QF > 1400 6,00 €

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte.

Mme le Maire rappelle également le tarif de 7 € pour les
« occasionnels » - c'est dire à partir d'une fois par mois.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
VOTE : 11 Pour / 0 Contre / 0 Abstention**

DECIDE d'approuver les tarifs ainsi proposés.


AUTORISE Mme le Maire à signer tout acte pour l'exécution de cette
décision.

DIT que ces tarifs s'appliquent dès le 1er septembre 2024.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le secrétaire de séance,

Mme le Maire,



Eve BUEVOZ
